

Extrait du Marseille Premium

<http://www.marseille-premium.com/actualite,001/la-cite-phoceenne-labelisee-pour-l-accompagnement-de-s-es-aines,114.html>

La Cité Phocéenne labélisée pour "l'accompagnement de ses aînés"

- Actualité -

Date de mise en ligne : mardi 9 mars 2010



Marseille Premium

Le « 3e âge » ne cesse de croître en France. D'ici 2030, trois personnes sur cinq vivront dans les villes et 28% de la population sera « âgée » ! Dans la perspective d'organiser une réponse adaptée à la demande sociale des seniors, le service « Allô Mairie, accompagnement aînés » à Marseille, a reçu le label « bien vieillir, vivre ensemble » le 2 février 2010 des mains de Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés. Entretien avec la responsable du projet, Solange Moll, adjointe au Maire, déléguée à la politique des seniors.



Solange Moll - adjointe au Maire secrétaire d'Etat chargée des Aînés - Crédits photo : Service Communication CCAS - Centr'images Virginie LECABLE

Marseille Premium : Que représente le label « Mieux vieillir, vivre ensemble » ?

Solange Moll : Roselyne BACHELOT NARQUIN, Ministre de la Santé et des Sports, et Nora BERRA, secrétaire d'Etat chargée des Aînés nous ont remis mardi 2 février 2010 ainsi qu'à 34 autres villes lauréates (dont Lyon, Versailles, Nice, Sète, le Havre, Metz, etc.) le label « Bien vieillir, vivre ensemble » en partenariat avec l'association des maires de France (AMF). Ce label valorise des pratiques innovantes dans le domaine du « bien vieillir », ainsi que des structures adaptées dans les secteurs des transports, de l'habitat, de l'urbanisme ou encore du logement, des prestations de services et du renforcement du lien social.

MP : Pourquoi la Ville de Marseille a-t-elle été labélisée ?

SM : Cela fait maintenant 10 ans que ce projet a été mis en place et ce qui a enthousiasmé le Ministère de la Santé et des Sports c'est ma forte conviction, m'a-t-on dit, lors de la remise du label ! Les critères étaient très sélectifs : transports, logement, accueil, lutte contre l'isolement, développement des loisirs, etc. « L'accompagnement aînés » a séduit le Ministère et nous avons été sélectionnés. Ce dispositif apporte une aide aux personnes âgées tributaires d'un tiers pour sortir de leur domicile (accompagnement chez le coiffeur, le médecin, à la Mairie ou la Préfecture, etc.) ou pour leurs démarches administratives. Nous organisons aussi des sorties « pique-nique », des ballades, des repas de fête de fin d'année, ainsi que des journées « sports » adaptées aux seniors. Le 1er juin, dans le parc de la Maison Blanche sera organisée la journée des « olympiades » avec une course à pieds, des parties de pétanque,

etc. 1200 personnes environ devraient y participer.



Marseille labélisée pour son accompagnement "aînés" Crédits photo Service Communication CCAS - Centr'images Virginie LECABLE

MP : Qui peut bénéficier de ce dispositif et comment y accéder ?

SM : A Marseille, sur 900 000 personnes il y en a 200 000 environ qui ont plus de 60 ans ! Les demandes proviennent en général de seniors de 75 ans et plus. Ce Service s'adresse à toutes les personnes ayant plus de 65 ans et résidant à Marseille. Il est gratuit et fonctionne du lundi au samedi inclus, de 9h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h30 par prise de rendez vous sur simple appel téléphonique au numéro vert 0 810 813 813.

MP : Quels sont vos projets à venir ?

SM : Le 8 avril on m'a demandé d'intervenir à Paris (à l'Institut National de l'environnement et de la santé) pour présenter un programme qui me tient à coeur et a été mis en place en décembre 2009 : l'aide à la scolarité. Le processus a été lancé dans le 13^e arrondissement et nous travaillons en partenariat avec des personnes âgées qui prennent en charge les enfants en échec scolaire. Encore une idée qui a fait l'unanimité au Ministère de la santé et des sports. L'intérêt de cette proposition est aussi de créer un lien intergénérationnel entre les plus anciens et les plus jeunes. Le but est de faire bouger les choses mais, différemment !